



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 31 octobre 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Mise à ban

de valider et de transmettre à la Justice de Paix du District de Lavaux-Oron, la pose d'une mise à ban sur les 11 places de parc situées autour de la Grande salle de Carrouge.

Ordonnances pénales

de délivrer trois ordonnances pénales à un propriétaire de véhicule qui n'a pas payé les trois contraventions reçues entre juillet et août 2022 sur un parking de Mézières.

Pocama

de valider les deux demandes suivantes :

- N°1883398 remplie par le FCJM qui organise un repas de soutien de la première équipe le 19 novembre 2022 dans la Grande salle de Mézières ;
- N°1883316 remplie par le FCJM qui organise dans la Grande salle de Carrouge entre novembre et décembre, 5 retransmissions de match de foot de la coupe du Monde ainsi que 2 retransmissions de match dans la Grande salle de Mézières.

CAMAC 195895 / Jaccottet

de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser pour la construction d'une maison, d'un garage souterrain et la pose de 41 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 208376 / Laager

de valider l'échantillon de peinture RAL 9010 pour les façades ainsi que la tuile mécanique Creation terra optima de couleur anthracite.

d'accepter le remplacement des volets, qui n'ont pu être récupérés suite à la pose de l'isolation périphérique, par des stores.

Parcelle N°641

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 35.15 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4574

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 74.69 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°2193

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 46 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

MCH2

de répondre à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes DGAIC que la Commune passera à MCH2 au 1^{er} janvier 2027 et que les travaux de préparation commenceront en 2025.

Grande salle de Carrouge / local

d'autoriser la direction de l'Établissement primaire et secondaire du Jorat à utiliser, sur une courte durée, le local situé au rez inférieur de la Grande salle de Carrouge pour donner quelques périodes de scolarité à un jeune de Carrouge en décrochage scolaire.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery

La Secrétaire

Valérie Pasteris



⇒ *prochaine séance municipale le 7 novembre 2022*